Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Chemin des Colombettes 34
CH-1211 GENEVE 20
SUISSE

La Haye, le 15 avril 2022 — Contact: Stella Montfoort
Nos réf: REG/OPPO/2014317 — Téléphone: +31 70 349 11 85
Dossier: BROUWERIJ HAACHT in het frans BRASSERIE HAACHT, naamloze vennootschap (D 1237684, D 1350179, D 1240297, D 21316) vs SOURCES DU MONT DORE EN AUVERGNE (I 1402872)

Concerne : Clôture de la procédure d'opposition Confirmation d'acceptation partielle (règle 18ter(2)(ii)

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le Bureau a statué le 15 avril 2022 sur l'opposition dirigée contre l'enregistrement international .

Toutes les voies de recours sont épuisées et la décision du Bureau est donc devenue définitive.

CONFIRMATION D'ACCEPTATION PARTIELLE (règle 18ter(2)(ii)

L'enregistrement international est donc refusé à la protection au Benelux pour les produits et/ou services suivants :

Classe 32 (tous les produits)

et est accepté pour les produits et/ou services suivants :

Classe 3 (tous les produits)

Il n'est pas ici tenu compte des éventuelles limitations de la liste des produits et/ou services qui, entre temps, auraient été inscrites au registre international à la demande du titulaire.

Conformément au règlement d'exécution, la présente notification est également adressée à la partie adverse.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Meilleures salutations,

Stella Montfoort
Examinateur